

J'ai ici des articles de journaux: «Il est urgent de développer le logement social». «L'aide fédérale à la rénovation doit être maintenue». Non seulement il y a des milliers de groupes à la grandeur du pays, principalement au Québec dans la région de Montréal, dans la région de Québec, qui attendent la décision du ministre responsable de la SCHL pour savoir s'il va toujours y avoir un budget du programme PAREL relié à la construction de coopératives d'habitation, il y a des centaines de projets qui sont en attente et si la décision est d'abolir ce programme-là qui est relié aux coopératives, ils ne pourront pas se réaliser. Les conséquences de cette décision-là seront que ce sera la fin des coopératives à la grandeur du pays, principalement au Québec où c'est un programme qui est vraiment utilisé; et, deuxièmement, tous les logements sociaux qui seront réalisés sous forme de coopératives ne répondront plus aux besoins des personnes à moyen et à faible revenus, mais seront strictement des logements construits pour les plus riches.

Monsieur le Président, j'ose espérer que dans ce dossier tous les députés de cette Chambre sauront faire pression auprès du ministre responsable de la SCHL afin que celui-ci maintienne le Programme PAREL relié aux coopératives d'habitation.

Monsieur le Président, je m'étais préparé pour parler environ vingt minutes, et j'ose espérer avoir des questions des députés de l'autre côté, c'est peut-être la seule façon de les faire lever pour que les gens les connaissent un peu, mais je vais terminer mon intervention pour permettre à mon collègue de pouvoir intervenir. Mais je termine juste rapidement en disant qu'un autre dossier important, on a encore le temps de faire quelque chose pour l'ensemble des citoyens au Canada, ce sont les 80,000 personnes célibataires, séparées ou divorcées. Cela ne passera pas en commission . . .

**M. Bernier:** Oh, oh!

**M. Malépart:** Le député de Beauce (M. Bernier) n'a rien compris, il agit en «tata» quand il dit cela, il ne sait même pas comment cela marche, il devrait s'informer, faire pression auprès de son ministre pour qu'en commission parlementaire, un amendement soit apporté au mois de mai afin de ne pas faire de la discrimination. Je suis persuadé même si le député de Beauce lance des insultes comme cela à travers son chapeau, je suis convaincu que lui-même, il est d'accord. Et s'il n'est pas d'accord, je lui ferai parvenir des noms de personnes âgées qui seront pénalisées par sa décision. A l'avenir il apprendra à savoir pour quoi il vote.

● (1720)

[Traduction]

**M. McDermid:** Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir d'entendre mon honorable et rondet collègue prendre la parole à la Chambre. Il ajoute toujours un peu de piquant à nos débats. Je ne crois pas que quiconque ici doute que le Québec ait fait et fasse encore sa part, et je dirais sa juste part, dans la remise en ordre des affaires fiscales du Canada. Et si tous les magnifiques programmes que le député a maintes fois vantés étaient si extraordinaires, pourrait-il nous dire pourquoi

### Les subsides

les Québécois ont si massivement répudié le gouvernement libéral aux dernières élections?

[Français]

**M. Malépart:** Monsieur le Président, habituellement l'honorable député est beaucoup plus fort que cela dans ses questions. Je pense qu'il a manqué un peu de jugement dans sa question. Les programmes existaient avant les élections. Les députés progressistes conservateurs du Québec et le premier ministre en tête ont promis d'en mettre plus, mais ces députés-là ne seraient pas ici si le premier ministre avait dit la vérité à la population: que ces programmes-là seraient coupés. Voilà le résultat des dernières élections.

[Traduction]

**M. McDermid:** Monsieur le Président, le député parle de vérité. Il était ici comme moi en 1981, lorsque son parti a âprement blâmé le gouvernement de l'époque d'avoir osé seulement proposer une taxe de 3c. le litre d'essence, pour ensuite imposer lui-même, lorsqu'il a à son tour pris le pouvoir, une taxe de 45c. le gallon d'essence au cours des trois années qui ont suivi. Si ce parti veut que l'on dise la vérité aux Canadiens, mon honorable et replet collègue devrait lui-même donner l'exemple.

[Français]

**M. Malépart:** Monsieur le Président, je retire donc mes paroles; je pensais que c'était un député intelligent, mais il ne se rappelle pas une différence entre la taxe et le prix du pétrole. Le problème de son ministre des Finances du temps c'est non seulement l'augmentation de 18c. le litre, mais ce à quoi les libéraux s'étaient opposés . . . Je regarde la députée de Montréal-Mercier (M<sup>me</sup> Jacques): Je vous félicite d'être revenue de voyage. Les gens de votre circonscription vous cherchent.

Ce que je dis au député c'est au sujet de la taxe de 18c. à quoi on s'est opposé, et jamais les libéraux ont mis une taxe de 18c. sur l'essence pour le Québec et l'ensemble des provinces. Et le député se rappelle que le premier ministre Bill Davis, qui est un conservateur, à ce que je sache, était contre la mesure du gouvernement progressiste conservateur à cette époque-là, et que le premier ministre du Québec, qui était René Lévesque, qui n'est pas un libéral sûrement, mais qui a des chances de le devenir si vous continuez à le «tripoter» dans la péréquation, lui aussi était en désaccord sur votre décision à ce moment-là.

[Traduction]

**M. McDermid:** Le député a parfaitement raison, monsieur le Président. Le premier ministre de l'Ontario désapprouvait cette taxe, mais je puis signaler aussi au député que le premier ministre de l'Ontario désapprouvait tout autant la taxe—et non la hausse de prix—de 46c. le gallon que le gouvernement libéral a décrétée sur le prix de l'essence à la pompe pendant les trois années subséquentes. Je me permets d'ajouter que, le 1<sup>er</sup> juin, beaucoup de ces taxes seront heureusement supprimées et que cela se reflétera sur le prix de l'essence à la pompe.